

DEUX NOUVELLES CAPTURES D'*Idiurus macrotis* MILLER  
(Rodentia, Anomaluridae) EN CÔTE D'IVOIRE

Au cours d'une mission commune en janvier 1969, à Ehania (5°1' N, 3°04' W), du Laboratoire d'Ecologie des mammifères et des oiseaux de la station O.R.S.T.O.M. d'Adiopodoumé et de l'équipe de la Smithsonian Institution, prospectant les mammifères de Côte d'Ivoire dans le cadre de la collecte systématique des mammifères africains (African mammals project), un premier spécimen d'*Idiurus* fut obtenu ; un second spécimen fut collecté en mars 1969 au cours d'une mission du laboratoire d'Ecologie.

Les deux exemplaires d'*Idiurus* capturés en Côte d'Ivoire, référables à *I. macrotis*, sont particulièrement intéressants, car très peu de spécimens étaient connus d'Afrique de l'Ouest :

Sierra Leone	1 exemplaire
Ghana	6 exemplaires
Nigeria	19 exemplaires
Côte d'Ivoire	3 exemplaires récemment signalés par Aellen <i>et al.</i> 1970

Un spécimen a été collecté par R. Vuattoux dans le sud-ouest près de Soubré (6°36' W, 5°47' N) ; les autres proviennent du sud-est de la Côte d'Ivoire.

1°. *Le milieu végétal.*

D'après la carte botanique de la Côte d'Ivoire dressée par J. L. Guillaumet (1967), Ehania se trouve dans la forêt sempervirente à *Turraenthus africanus* et *Heisteria parvifolia* (domaine guinéen, secteur ombrophile). Mais cette forêt a été largement exploitée et défrichée, la plantation Sodepalm d'Ehania représentant à elle seule 11.000 hectares. En fait, si on ajoute les défrichements des plantations indigènes, le type actuel de la forêt est bien éloigné du climax normal.

C'est par prospection systématique des arbres creux et en utilisant des fumées suffocantes que nous avons pu récolter les deux *Idiurus* :

N° 493 ♂ LWR : collecteur L. W. Robbins. Cet exemplaire, un mâle actif, a été obtenu dans un tronc creux à proximité immédiate de la plantation de palmiers à huile. Ce spécimen a été trouvé en compagnie

18 JANV. 1984

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire  
N° : 4319 ex 1  
Côte : B

d'un autre *Anomaluridae* (*Anomalurus peli*) obtenu en même temps dans le même arbre, le 9 janvier 1969.

N° A2725 ♀ : collecteur F. Adam. Obtenu dans le même arbre le 8 mars 1969. Il s'agissait d'une femelle gestante portant un embryon de 3 g. La recherche d'hémoparasites s'est révélée négative.

Par ailleurs, en continuant la prospection des arbres creux, nous eûmes l'occasion d'apercevoir d'autres *Idiurus* à l'intérieur d'un tronc creux de fromager (*Ceiba pentandra*), à quelques kilomètres du premier arbre, au milieu d'une petite plantation indigène en pleine forêt. Dans ce tronc, en quelques coups de fusil nous avons pu obtenir :

— 2 chauves-souris, *Hipposideros cyclops*, N° A 2729 et A 2730 ; celles-ci semblaient nombreuses, et se cantonnaient sur les parois intérieures du tronc à faible hauteur (5 à 10 m).

— Un *Anomalurus fraseri* (Syn. *A. derbianus* Ellerman), N° 3 2727, très haut à l'intérieur du tronc creux. Cette capture infirme l'opinion suivant laquelle cette espèce ne fréquente pas les arbres creux (A. M. Booth, 1960).

— Un *Anomalurus peli* N° 2728, lui aussi très haut dans le tronc creux.

Enfin, nous avons pu apercevoir plusieurs *Idiurus* (5 ou 6) se déplaçant sur la paroi intérieure du tronc à proximité d'une ouverture de celui-ci ; les *Idiurus* étaient bien éclairés et de plus nous utilisions une puissante lampe frontale, ce qui rendait impossible toute confusion.

## 2°. Description des spécimens.

*Le pelage.* — Région dorsale : superficiellement 10 YR 6/4 (brun jaunâtre clair) alors que la base des poils est plus foncée 10 YR 3/1 (gris très sombre).

Région ventrale : beaucoup plus claire que la région dorsale, superficiellement 10 YR 7/3 (brun très pâle) avec la base des poils en 7,5 YR 5/0 (gris).

La queue : 7,5 YR 4/2 (brun foncé).

*Mensurations externes.* — Elles sont données ci-dessous ; la longueur tête plus corps et la longueur totale de la femelle sont données approximativement, la tête de cette dernière ayant été extrêmement abîmée par le coup de fusil (crâne inexistant).

	N° 493	N° A 2725
Longueur totale	206 mm	(251) mm
Longueur tête + corps	90 »	(121) »
Longueur de la queue	116 »	130 »
Longueur pied post. (+ unguis)	20 »	21 »
Longueur de l'oreille	17 »	17 »
Poids vif	22 g	26 g

*Mensurations crâniennes.* — Seul le crâne du n° 493 a pu être mesuré.

Longueur maximale du crâne	27,0 mm
Prosthion condylion	24,0 »
Largeur minimale du palais en avant de la rangée maxillaire	1,0 »
Diasteme	6,0 »
Largeur interorbitaire	6,4 »
Largeur bizygomatique	14,3 »
Longueur de la rangée maxillaire	3,05 »
Largeur des arcs maxillaires	3,7 »
Rangée mandibulaire	3,42 »

Si l'on suit Verheyen (1968), les exemplaires obtenus appartiennent à la sous-espèce : *Idiurus macrotis cansdalei* (Hayman, 1946).

Nous tenons à remercier M. le Ministre de l'Agriculture et le Directeur de la Sodepalm qui nous ont donné l'autorisation de prospecter les zones à planter en palmier, ainsi que M. Garrick, Directeur de la plantation d'Ehania, pour son hospitalité et l'aide qu'il nous a prodiguées.

#### *Bibliographie.*

- AELLEN, V., H. HEIM DE BALSAC et R. VUATTOUX, 1970. — A propos des *Anomaluridae* de Côte d'Ivoire. *Mammalia*, 34 : 159-160.
- BOOTH, A. H., 1960. — *Small mammals of West Africa*. 68 p. Longmans, London.
- ELLERMAN, J. R., 1941. — *The families and genera of living rodents, vol. 1*. British Museum, London.
- GUILLAUMET, J. L., 1967. — *Carte botanique de la Côte d'Ivoire au 1/500.000<sup>e</sup>*.
- MUNSELL SOIL COLOR CHARTS ed., 1954. — *Munsell color company*. Baltimore 18, Maryland, U.S.A.
- VERHEYEN, W. N., 1963. — Contribution à la systématique du genre *Idiurus* (*Rodentia, Anomaluridae*). *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 63 (1-2) : 157-197.

F. ADAM \*, L. BELLIER \*, L. W. ROBBINS \*\*.

\* *Laboratoire d'Ecologie des Mammifères et des Oiseaux, O.R.S.T.O.M., B.P. 20, Abidjan, Côte d'Ivoire.*

\*\* *Smithsonian Institution, Washington D.C., U.S.A.*

14 MAI 1971

EXTRAIT DE

# MAMMALIA

Revue trimestrielle  
publiée avec le concours  
du  
Centre National de la Recherche Scientifique

F. ADAM, L. BELLIER & L. W. ROBBINS



55, rue de Buffon

PARIS-V<sup>e</sup>



B. 4319 ex 1